

Franchissement de la Maine à Angers

Le nouvel ouvrage de franchissement de la Maine s'inscrit au cœur de la première ligne de tramway, reliant le quartier de la Roseraie au Sud au centre d'Avrillé au Nord. Seul ouvrage d'art de la ligne, il relie les deux rives de la Maine en amont du pont de la Haute Chaîne, franchissant la rivière et les voies sur berge.

Les acteurs

Maîtrise d'Ouvrage : Communauté d'Agglomération Angers Loire Métropole

Concepteurs : le groupement de concepteurs réunit EGIS Jean Muller International (mandataire), le cabinet Architecture et ouvrages d'art (Thomas Lavigne et Christophe Chéron), associés aux spécialistes Atelier Avena (paysagiste), ECE Environnement, ECA (Conception de la mise en lumière).

Maîtrise d'Œuvre : EGIS JMI

* * *

La conception de cet ouvrage s'est faite dans un souci de recherche architecturale poussée, associée à un respect de l'environnement et du site.

Projet à vocation urbaine, le pont se caractérise par sa finesse et ses lignes épurées.



Photomontage - Vue aérienne du projet depuis l'amont



Vue architecturale du projet depuis l'aval



Vision d'artiste depuis le trottoir amont

Le pont sur la Maine est un ouvrage de type « pont en arc à tablier intermédiaire ». L'ouvrage présente une longueur totale de 293 m.

La travée principale au-dessus de la Maine, d'une portée de 149 m, permet un franchissement sans prise d'appui dans la rivière. Le tablier est suspendu à un arc métallique axial par un système rayonnant de couples de suspentes à barres. Structurellement, l'arc et le tablier sont désolidarisés au niveau de leur intersection géométrique, l'arc traversant le tablier par des trémies.

Le tablier et la partie centrale de l'arc, située au-dessus de la chaussée, sont métalliques ; les naissances d'arc sont en béton.